

SAMEDI DE LA 3^{ÈME} SEMAINE DE CARÊME

La Punchline de Saint Augustin

Nous ne pouvons le nier : Dieu a promis le pardon aux pécheurs corrigés et convertis ; mais, nulle part, il n'est dit que Dieu doive t'accorder une longue vie. Tu attends sans cesse, sans cesse tu te promets des merveilles de la bonté divine, comme si celui qui a promis le pardon à ton repentir s'était engagé à prolonger encore ton existence.

Jésus et la femme adultère (Io 8, 1-11) : commentaire de Dom Delatte

Sans entrer dans aucune controverse purement critique, nous ne saurions taire que l'ensemble compris entre la fin du chapitre 7 de l'évangile de Saint Jean et le verset 11 du chapitre 8 a une histoire. Il manque dans les plus intéressants manuscrits grecs en lettres onciales, dans une centaine de cursifs, dans les versions syriaques, dans les plus anciens manuscrits de la Vulgate antéhiéronymienne, etc. Quelques manuscrits ont un vide à cet endroit ; d'autres marquent tout le passage d'un astérisque ; d'autres enfin le transposent à la fin de l'évangile, ou après 7, 36, ou même dans saint Luc, après 21, 38. Par ailleurs, saint Jérôme atteste sa présence « dans beaucoup de manuscrits grecs et latins » ; saint Ambroise, saint Augustin et tous les Pères latins, depuis le 4^{ème} siècle, le connaissent. **Nous avons le droit de présumer que les manuscrits dont usaient les saints docteurs étaient aussi anciens et d'aussi bonne marque que les textes rares et tronqués parvenus jusqu'à nous.** Il est fait allusion à cet épisode dès le second siècle : Papias semble bien l'avoir eu sous les yeux, et aussi le compilateur de la Didascalie. Saint Augustin a suggéré une hypothèse : l'indulgence du Seigneur a pu choquer certains maris, leur paraître une prime d'encouragement au mal, une condescendance exagérée, une contradiction aux lois du siècle, très sévères à l'adultère féminin (*De coniugiis adulterinis*, 2, 6-7). En dehors même de ces considérations, on devine combien la miséricorde du Seigneur devait déplaire aux rigoristes de l'antiquité. Un péché pardonné sans confession, sans contrition exprimée, sans satisfaction prescrite : quel scandale pour les Novatiens ! **Quoi qu'il en soit, ce n'est pas de la critique que nous tenons l'Écriture sainte, mais de l'Église. Or l'Église nous donne sûrement ce fragment comme inspiré et canonique.** L'exégèse non catholique elle-même ne le range plus parmi les apocryphes, et plusieurs le conservent à saint Jean.

Iesus autem perrexit in montem Oliveti. Le Seigneur a passé la nuit là où, d'après le témoignage de saint Jean lui-même (xviii, 1-2), il avait coutume de se retirer avec ses disciples : au delà du torrent de Cédron, sur la montagne des oliviers. Le matin, il revient au temple : la foule des pèlerins, qui ne s'est pas éloignée encore de Jérusalem, se groupe autour de lui. Il s'assied et enseigne. Mais sa prédication est interrompue par une motion perfide de ses ennemis, qui ne se reposent jamais. Les scribes et les pharisiens amènent devant lui une femme surprise en adultère, et, la

plaçant au milieu du demi-cercle formé devant le Seigneur, bien en évidence, ils disent à Jésus : « Maître, cette femme vient d'être surprise en adultère. Dans la Loi, Moïse nous a prescrit la lapidation pour de tels crimes ; mais vous, que dites-vous? » La Loi, en effet, était formelle et condamnait à mort les deux coupables (Lv 20, 13 ; Dt 22, 22) ; mais, à la faveur du relâchement général, on parvenait souvent à en éluder la sévérité. Ici, le délit était flagrant. On peut se demander en quoi consiste précisément le piège tendu au Seigneur : provoquer une sentence miséricordieuse que les pharisiens eussent exploitée comme une violation nouvelle de la Loi? obtenir une sentence de mort qu'ils eussent pu déférer au pouvoir romain comme une infraction à ses droits? Les Juifs n'avaient plus la faculté de procéder aux exécutions capitales : *Nobis non licet interficere quemquam* (Io 18, 31). Ils offrent au Seigneur l'alternative : ou de violer la Loi en usant de miséricorde, ou bien de heurter la loi civile et le statut politique des Juifs en prononçant selon Moïse.

Le Seigneur ne se méprend pas un instant sur l'artifice de ceux qui le consultent. En vérité, ils ont bien le souci de la Loi ! Si leur question venait de la droiture, elle mériterait une réponse ; venant d'une astuce hypocrite, elle ne l'obtiendra pas. Même, le Seigneur semble distrait, étranger à ce qui se dit. À deux reprises, comme pour souligner son inattention et son dédain, il se penche et écrit du doigt sur la poussière. Écriture vaine, caractères vagues et insignifiants, qu'un souffle ou le pas d'un enfant vont effacer tout à l'heure ; image de la puérité, de l'insignifiance réelle du problème que l'on vient de porter devant lui. Les Juifs insistaient, pourtant, afin d'obtenir une réponse : sans réponse, le piège était évité. — Au chapitre 17 du Deutéronome, il était prescrit, en cas de lapidation, que ceux-là portassent les premiers coups qui avaient été les témoins du crime. Au lieu donc de répondre lui-même aux accusateurs, le Seigneur en appelle à leur conscience. Il n'abroge pas la Loi, il ne décerne pas la peine : il exige seulement que celui qui vengera la Loi ne soit pas lui-même en désaccord avec la Loi. « Que celui d'entre vous qui est sans péché, dit-il, lui jette la pierre le premier. » Et s'étant incliné de nouveau, il reprend son écriture interrompue.

Les paroles du Seigneur purent être accompagnées d'une lumière intérieure qui faisait à chacun son examen de conscience. En tous cas, scribes et pharisiens décontenancés estiment prudent de n'insister pas. L'un après l'autre, ils se dérobent, à commencer par les plus vieux, qui sans doute avaient plus de méfaits à leur actif. Le Seigneur reste seul, avec la pauvre femme en face de lui, — la grande misère et la grande miséricorde, dit saint Augustin. Et Jésus, qui n'écrivait plus sur le pavé du temple, lui dit : Femme, où sont vos accusateurs? Personne ne vous a condamnée? — Personne, Seigneur. — Moi non plus, je ne vous condamne pas. Allez, et désormais ne péchez plus. — C'est le pardon de la tendresse infinie à un regret tout intérieur : un reproche n'est même pas formulé.

Prières

Oraison

Nous vous en prions, Dieu tout-puissant, accordez à ceux qui, pour mortifier leur chair s'abstiennent des viandes, la grâce de jeûner aussi du péché, en pratiquant la justice.

Oraison

Étendez votre droite à vos fidèles, ô Seigneur, en leur donnant le céleste secours, afin qu'ils vous recherchent de tout leur cœur et qu'ils méritent d'obtenir ce qu'ils demandent justement.

Prière de Jean de Landsberg (1489-1543)

Ô Père très aimable et très débonnaire, je vous offre, en satisfaction de tous mes péchés et de ceux de tout le monde, et en réparation de ma paresse, de ma tiédeur, de ma négligence et de mon amour désordonné ; je vous offre, dis-je, cette sacrée Plaie du Cœur de votre Fils, le sang et l'eau qui en sont décollés, et l'amour immense duquel il vous a aimé ; vous suppliant, que de cette sainte Plaie vous versiez en mon âme un amour très pur, très ardent, très parfait et éternel, avec lequel je vous aime de tout mon cœur et vous bénisse en tout et par dessus tout, que je ne pense qu'à vous, que je ne désire que vous, que je ne cherche que vous, que je ne sois attaché qu'à vous seul, que je ne désire plaire qu'à vous seul, et que j'emploie entièrement toutes les puissances de mon corps et de mon âme à vous aimer et glorifier. Ainsi soit-il.